

Kunheim, le 22 février 2018

A l'attention de tous les parents des élèves
de l'école maternelle de Kunheim

Appel à la prudence : fermeture RD 52 – déviation via Kunheim, rue principale

Chers parents,

Les services routiers du département du Haut-Rhin nous ont informés d'une fermeture nécessaire de la Route départementale 52 (route EDF) à hauteur de Constellium pour l'aménagement d'un carrefour giratoire. Cette fermeture sera effective durant deux mois à partir du dimanche 11 mars après-midi au vendredi 11 mai.

Cette fermeture nécessitera une déviation via Biesheim, Kunheim, Baltzenheim.

A Kunheim nous serons impactés par la déviation dans la rue principale (RD 468) dans les deux sens de circulation.

L'augmentation du trafic des véhicules, dont de nombreux poids lourds, est estimée à environ 6000 véhicules au lieu des 900 véhicules en période normale. L'interdiction du passage des véhicules poids lourds sera levée durant la déviation, mais uniquement dans la rue principale (pour les PL : ni le passage vers la rue du Rhin, ni vers Durrenentzen ne seront autorisés).

Vu ce contexte, nous vous appelons à la plus grande prudence, notamment au croisement de la rue maternelle au moment du début et de la fin des cours et vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, accompagnez les enfants à pied à l'école.
- En voiture, évitez de vous stationner dans la rue principale, préférez un stationnement sur la place du Général de Gaulle (en face de la mairie), dans la rue des Boulangers, la rue des Vosges et dans la rue du Rhin (pour cette période, une solution de stationnement supplémentaire dans la rue du Rhin est à l'étude).
- Laissez sortir vos enfants de votre voiture uniquement côté trottoir et non côté route.
- Tenez vos enfants par la main et empruntez systématiquement les passages piétons.
- Comptez plus de temps pour le trajet, surtout aux heures de pointe.

Aux heures de début et de fin des cours, la commune mettra à disposition un agent de sécurité pour faciliter la traversée de la rue principale. Les forces de l'ordre ont déjà été avisées et leur présence sollicitée dès le lundi 12 mars.

Néanmoins, nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance afin de gérer avec le maximum de sécurité l'accès des enfants durant cette période transitoire nécessaire, complexe et indépendante de notre volonté.

L'adjointe déléguée,

Jill Köppe-Ritzenthaler